

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTELIMAR AGGLOMÉRATION

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE SAVASSE

Par arrêté n°2019.06.62A, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification de droit commun n°2 du PLU de la commune de SAVASSE.

Ce projet de modification du PLU de la commune de SAVASSE a fait l'objet d'un examen au cas par cas sans être soumis à évaluation environnementale par décision du 16 septembre 2019 par la mission régionale d'autorité environnementale.

L'autorité compétente en matière de PLU est la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION, Centre municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR - Mr ROUAUD - 04.75.00.26.15

Monsieur Yves DEBOUVERIE, ingénieur des ponts, eaux et forêts retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal administratif en date du 23 août 2019.

L'enquête publique se déroulera, pendant une durée de **quinze (15,5) jours et demi**, à compter du **lundi 14 octobre (9h) jusqu'au mardi 29 octobre (12h)**.

Le commissaire enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations et propositions à :

- La Mairie de SAVASSE, 2020 RD 165, 26740 SAVASSE :
 - lundi 14 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
- La Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION - Centre Municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR :
 - vendredi 25 octobre 2019 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête avec un registre d'enquête publique sera consultable par le public aux jours et horaires habituels d'ouverture des services.

CONSULTATION SUR PLACE, SUR SUPPORT PAPIER

- A la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION (siège de l'enquête) Centre municipal de Gournier - 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction (du lundi au jeudi 8h-12h et 14h-18h et le vendredi 8h-12h et 14h-17h), à partir de 9h00 le premier jour de l'enquête et jusqu'à 12h00 le dernier jour de l'enquête
- En Mairie de SAVASSE, 2020 RD 165, 26740 SAVASSE aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30), à partir de 9h00 le premier jour de l'enquête et jusqu'à 12h00 le dernier jour de l'enquête

CONSULTATION SUR PLACE, SUR UN POSTE INFORMATIQUE, en version numérique, à la Direction de l'urbanisme - Centre municipal de Gournier - 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR

CONSULTATION DEPUIS LE SITE INTERNET de dématérialisation :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1631>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra **consigner et adresser ses observations et propositions :**

- Directement sur les registres d'enquête tenus à sa disposition à la :
 - Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMÉRATION, Centre municipal de Gournier - 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELIMAR aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction (du lundi au jeudi 8h-12h et 14h-18h et le vendredi 8h-12h et 14h-17h), à partir de 9h00 le premier jour de l'enquête et jusqu'à 12h00 le dernier jour de

l'enquête.

- En Mairie de SAVASSE, 2020 RD 165, 26740 SAVASSE aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30), à partir de 9h00 le premier jour de l'enquête et jusqu'à 12h00 le dernier jour de l'enquête.

- Sur le registre dématérialisé tenu à sa disposition à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/1631>

- Par courriel à l'adresse e-mail associée : enquete-publique-1631@registre-dematerialise.fr

- Par voie postale, au commissaire-enquêteur :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELMAR AGGLOMERATION Direction de l'Urbanisme
Commissaire enquêteur - Enquête publique relative à la modification du PLU de SAVASSE.
Centre Municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique

- dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION
- en Mairie de SAVASSE
- sur le site internet de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION : <https://www.montelimar-agglo.fr/>
- sur le site de dématérialisation : <https://www.registre-dematerialise.fr/1631>
- à la Préfecture de la Drôme

A l'issue de la procédure, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération se prononcera par délibération sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAVASSE, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes consultées et de la population.